

BULLETIN

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII honore d'une bienveillance particulière l'OEuvre des Congrès catholiques d'Italie ; par ses ordres, le cardinal Rampolla a écrit une lettre très élogieuse et fort encourageante à M. le commandeur Paganuzzi, président général de cette OEuvre. " Le Saint-Père, y est-il dit, ne saurait être insensible au zèle déployé par le comité, pour que les fidèles se disposent à célébrer son jubilé épiscopal, s'il plaît à Dieu de lui prolonger la vie jusque-là. Sans doute, le Saint-Père rapporte au Pasteur éternel de l'Eglise tout honneur qui est rendu au Vicaire de Jésus-Christ ; mais il reconnaît aussi combien il est opportun, surtout dans notre temps, de travailler à resserrer de plus en plus les liens d'amour et de respect qui unissent les bons fidèles au Père commun."

La charge de bibliothécaire de la Sainte-Eglise romaine, l'une des plus importantes du Sacré-Collège, a été confiée au cardinal Capececiatello, archevêque de Capoue, oratorien, littérateur distingué, dont les œuvres fournissent des textes devenus classiques.

Le Collège greco-ruthène, fondé en 1577 par le pape Grégoire XIII, et confié dès lors aux Pères Jésuites, reçoit les jeunes gens du rite grec qui suivent les cours de la Propagande, et retournent dans leurs pays d'Orient, après avoir reçu une éducation très soignée. Il compte en ce moment trente-cinq élèves, slaves, bulgares, géorgiens, ruthènes, roumains, etc. Dirigé depuis trois ans par les Pères de la Résurrection, ce Collège a été de nouveau remis à ses premiers directeurs, les Pères Jésuites, à partir du 1er mai 1890.

Au Sénat italien, on a paru vouloir améliorer la loi sur les œuvres pies : " Par cette nouvelle loi, a dit M. Crispi, on ne porte pas un nouveau coup à l'Eglise catholique, contrairement à ce qu'une voix auguste a répété encore ces jours derniers."—Le sénateur Moleschott, professeur athée, croit que l'Italie a l'obligation de séculariser partout : " Nous ne sommes pas venus à Rome, a-t-il dit, pour occuper une ville ou pour agrandir notre territoire, mais pour y rester, et pour séculariser ses institutions..."

* * *

Le Souverain Pontife a écrit, sous la date du 20 avril dernier, à l'archevêque de Cologne, pour lui recommander, ainsi qu'aux autres évêques allemands, d'envoyer des missionnaires dans les pays d'Afrique soumis au protectorat de l'Allemagne, et où l'empereur a décidé que libre accès serait laissé aux missionnaires.

200 pèlerins allemands sont arrivés à Rome le samedi 3 mai, et ont été reçus en audience solennelle le jeudi suivant.

Le jeudi 24 avril dernier, le *Poitou*, vapeur français, portant les membres du pèlerinage de pénitence aux Lieux-Saints, est entré au port d'Alexandrie (Egypte), après une heureuse traversée. Le meilleur accueil leur a été fait, à Alexandrie et au Caire, et ils se